

2022-05-0691

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 008-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 007-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS (RIRPTL)

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS**

AVIS DE MOTION

Projet de Règlement 008-2022 de gestion contractuelle de la RIRPTL

AVIS DE MOTION est donné par M. Réal Fortin qu'à une séance subséquente de ce conseil sera présenté un règlement de gestion contractuelle de la RIRPTL.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres présents du conseil et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion en fait partie intégrante.

DONNÉ À VAL-DES-SOURCES, LE 11 MAI 2022.

Adoptée.



.....
Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier